



Usufruitier et nu propriétaire

Par **calourafou**, le **20/03/2015** à **20:19**

bonjour, je suis fille unique, ma Maman est décédée depuis 2001 et mon Père 83 ans avec qui je m'entends très bien vit dans la maison qui est la résidence principale. Lors du décès nous avons fait le nécessaire auprès du notaire pour que mon Père soit usufruitier et moi nu propriétaire. J'aimerais savoir si j'aurais encore à payer au décès de mon Père.

Par **BLOCH**, le **21/03/2015** à **13:48**

bonjour, nous sommes 3 frères et possédons une maison familiale dont j'ai une part; J'AI 2 fils et étant malade j'aimerais transmettre cette part à mes 2 fils.
Est-ce possible merci d'une réponse